



Jean Duma (dir.)

## Des ressources et des hommes en montagne

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

---

# Une race écartelée ? Les enjeux sociaux, économiques et politiques des bovins de Villard-de-Lans (Isère) du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1914

Gilles Della-Vedova

---

DOI : 10.4000/books.cths.5751

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2019

Date de mise en ligne : 18 juin 2019

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

EAN électronique : 9782735508884



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

DELLA-VEDOVA, Gilles. *Une race écartelée ? Les enjeux sociaux, économiques et politiques des bovins de Villard-de-Lans (Isère) du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1914* In : *Des ressources et des hommes en montagne* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2019 (généré le 08 septembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/5751>>. ISBN : 9782735508884. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.5751>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2023.

---

# Une race écartelée ? Les enjeux sociaux, économiques et politiques des bovins de Villard-de-Lans (Isère) du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1914

Gilles Della-Vedova

---

- 1 Lors de la séance de juillet 1864 au conseil général de l'Isère, le comte d'Agoult, grand notable du pourtour grenoblois, se proposait d'inventer une dénomination en faveur de la race bovine qui était en train d'être reconnue par les autorités du Second Empire. Il déclarait :

[qu'] « en présence de cet attachement aussi vif et aussi persistant à une race dont les éleveurs appréciaient instinctivement tout le mérite ; en présence de ce dévouement si naturel, que nous appellerons *pro bobus*, qui est à nos yeux du véritable patriotisme, la défense généreuse de ses bœufs et de ses champs, on ne peut reconnaître que de tels sentiments, si bien fondés, méritent une récompense : car c'est à ces dignes montagnards seuls que nous devons la conservation de cette race si précieuse dans toute sa pureté. »<sup>1</sup>
- 2 L'intérêt de l'extrait est double, à commencer par son auteur. Le comte d'Agoult est dans la position surplombante du notable qui caractérise les sociétés de montagne. Il atteste de la circulation de la modernité, qu'il représente à travers l'emploi à deux reprises en quelques lignes du terme de « race » qu'il oppose aux habitants des montagnes, « dignes » mais se comportant « instinctivement ». De surcroît, la citation joue un jeu d'échelle entre petite et grande patrie et traduit la manière dont les montagnes s'agrègent à l'espace national. L'extrait correspond bien aux objectifs fixés : à travers une étude locale, il s'agit de percevoir l'intégration des campagnes dans un vaste ensemble de circulations économiques, sociales et culturelles, d'en identifier les acteurs et de comprendre les mécanismes du développement à partir du point de vue des sociétés rurales montagnardes.
- 3 Le terrain désigné par le comte d'Agoult a été retenu d'une part parce qu'il se situe en altitude. Le canton de Villard-de-Lans correspond à la pointe septentrionale du massif

du Vercors. Il est organisé autour d'un plateau composé de deux petites vallées longitudinales qui sont à une hauteur d'environ 1 000 mètres. Il s'agit donc d'un espace de moyenne montagne « à vache », ainsi qu'elle est communément qualifiée, celle qui est rapidement expédiée car elle n'est ni tout à fait la vraie montagne, la haute, celle des exploits et des conquêtes, ni tout à fait celle des basses terres car l'altitude la rendrait irrémédiablement différente de celles-ci. D'autre part, le canton de Villard-de-Lans est distant de Grenoble d'une trentaine à une quarantaine de kilomètres. À partir des années 1880, le chef-lieu de l'Isère connaît un essor démographique et industriel dans le contexte de la deuxième industrialisation, ce qui conduit à envisager l'élevage dans le cadre de la relation entre l'offre montagnarde en bovins et la demande en nourriture pour le marché urbain.

- 4 La race bovine de Villard-de-Lans se retrouve au cœur d'enjeux multiples qui permettent de comprendre les dynamiques du développement rural. À propos des acteurs, l'utilisation par l'historiographie de certaines archives fait passer au second plan les éleveurs. Le dépouillement d'autres sources et la méthode prosopographique les font apparaître et montrent que les circulations correspondent à une autre. Ceci peut être abordé de deux manières, d'une part en situant l'histoire de la race dans un jeu d'acteurs multiples, d'autre part en identifiant ces animaux comme des produits d'une société montagnarde en quête de circulations, enfin en dégagant la construction dynamique du développement rural.

## Une race au cœur d'un jeu d'acteurs multiples

- 5 L'historiographie a depuis longtemps établi combien l'élevage concernait un grand nombre d'intervenants, les pouvoirs publics, des penseurs, comme les Physiocrates pour qui il est une nécessité, et bien d'autres auteurs qui mettent au point un discours surplombant. Ces écrits appartiennent à trois grands groupes d'acteurs.

### Des notables promoteurs ?

- 6 Il est communément admis de faire véritablement débiter l'histoire de la race au début des années 1860. En effet, le 17 novembre 1862, Félix Réal envoyait un mémoire adressé au ministre de l'Agriculture et du commerce afin de réclamer le regard bienveillant de l'administration sur ces animaux, demande accordée l'année suivante et confirmée en 1864. L'affaire est donc entendue : ce sont les notables – Réal en 1862, le comte d'Agoult deux ans plus tard dans l'extrait liminaire – qui ont eu un rôle décisif<sup>2</sup>.
- 7 Il est certain, premièrement, qu'émergent des figures primordiales. Félix Réal constitue la cheville ouvrière de la race. Sa position s'explique d'abord par sa richesse immobilière. Il vit à Grenoble, mais a des propriétés tout autour du chef-lieu départemental. Son influence est aussi le reflet de sa carrière. Fils de l'ancien conventionnel André Réal, il commence une carrière juridique à Grenoble en 1830 et il est élu député la même année. À Paris, il devient secrétaire général au ministère des Travaux publics, de l'Agriculture et du commerce avant d'intégrer le conseil d'État en 1837. Pour Philippe Vigier, il est le coryphée des conservateurs isérois durant les années 1840<sup>3</sup>.
- 8 Toutefois, plus que la figure du notable au singulier, il faut envisager l'existence d'un groupe social, dont des liens tissés entre eux dans des réseaux permettent aux bovins

de Villard-de-Lans d'être reconnus par les autorités du Second Empire. C'est le cas de la commission des sept pèlerins qui se rendent dans la montagne autour du berceau de la race, les 8 et 9 octobre 1864 après leur désignation par le préfet, le mois précédent.

- 9 L'action de la commission est décisive à deux égards. D'une part, sa composition met en relief les notables qui représentent cinq des six membres désignés par le préfet. Leur origine géographique montre que les uns proviennent des régions de plaines situées en auréole en contrebas du Vercors nord, d'autres sont issus du territoire en question. Il s'agit bien de diffuser la race en la faisant adopter par les autorités voisines. D'autre part, le rapport, rédigé à l'occasion de la venue de la commission, contribue à une transformation de la représentation des montagnes. Ignorées quand les inspecteurs d'agriculture rédigent un tableau de l'agriculture en Isère en 1843, en vue de perfectionner l'agriculture en général dont l'élevage, vingt ans plus tard, les montagnes deviennent un centre qui rayonne, ce que l'on voit avec l'emploi du terme de « foyer » par les auteurs.
- 10 Par conséquent, les notables sont des acteurs essentiels parce qu'ils décernent la reconnaissance des bovins de Villard-de-Lans. Leur rôle s'articule avec celui des autorités administratives.

### Les autorités administratives

- 11 Les représentants de l'État participent également à la politique de descente sur les masses de l'amélioration de l'espèce bovine. À nouveau, les animaux de Villard-de-Lans se sont retrouvés ballottés en fonction des fluctuations administratives des différents préfets.
- 12 Les considérations qui les animent peuvent être économiques en cherchant à améliorer la qualité du cheptel. Le préfet Pellenc, en place de 1832 à 1847, recherche cet objectif et opère de différentes manières. Il fait dresser un cahier des charges qui, jusqu'en 1837, confie au conseil général le soin de répartir chaque année. À partir de 1838, ce sont uniquement des taureaux schwitz qui sont importés en Isère. Les grands propriétaires, clients, alliés ou proches des notables du Conseil général sont les premiers livrés. En 1840, Pellenc introduit trois changements : il met en place des vacheries qui comprennent plus d'un animal – environ cinq –, il continue à importer des mâles mais se tourne également vers les femelles, et il tente de réaliser un véritable maillage du département. À la fin de la monarchie de Juillet, de nouvelles inflexions se font jour. Le bétail de Suisse est rejeté en raison de son prix, du fait qu'en trop petit nombre il ne parvient pas à améliorer le cheptel et parce qu'il serait issu d'un milieu géographique finalement trop différent de celui en Isère. Il faut comprendre que les autorités sont à la recherche d'animaux d'un système agricole proche de celui qui existe en Isère où les bêtes servent également pour leur force de travail. C'est pourquoi, à partir de 1851, la race Salers a le vent en poupe, car elle est « élevée dans un pays de montagnes qui a beaucoup d'analogies avec le nôtre », écrit le préfet Chapuys-Montlaville dans une circulaire<sup>4</sup>. Dans le même temps, le prix de la saillie baisse de moitié.
- 13 À côté de ces préoccupations économiques, les préfets ont également en tête des finalités politiques. En effet, la station d'élevage de la race bovine avait été fondée dans le canton de Villard-de-Lans en 1875. Cette initiative provenait du préfet André qui estimait que l'ardeur des cultivateurs s'était assoupie depuis 1864. Les milieux

légitimistes s'intéressent de près à la jeune institution puisque la station est présidée par le marquis de Monteynard, issu d'une famille de « catholiques et monarchistes intransigeants », pour citer Pierre Barral<sup>5</sup>. Elle comprend quatre comtes et trois marquis. 18 ans plus tard, le concours spécial départemental de la race bovine de Villard-de-Lans est institué, dans le sillage des manifestations du centenaire de la proclamation de la République et de la républicanisation des campagnes afin de conquérir le suffrage paysan. Le préfet Edmond Robert se trouve chargé de la mise en œuvre des épreuves et si la race de Villard-de-Lans nous est si bien connue c'est parce que les fonds de la préfecture ont gardé des dossiers qui représentent aujourd'hui neuf cartons d'archives.

- 14 Ces documents permettent de voir que, grâce aux préfets, les vaches du canton font également les notables. En effet, siéger comme jury peut se révéler être un moyen de promotion et des notables s'appuient sur la croupe des bêtes pour se hisser à des postes de responsabilités. Le début de la carrière de Léon Perrier en fournit une illustration. En 1910, il est déjà conseiller général du canton de Bourg-d'Oisans et il tente de s'emparer du siège de député de la troisième circonscription de l'Isère. Cette même année, les services de la préfecture envoient tout spécialement un courrier au ministère de l'Agriculture afin d'obtenir son placement en tant que jury chargé du premier groupe des taureaux, c'est-à-dire à la place la plus stratégique dans le concours spécial. Son nom doit donc être diffusé, car il figure dans les catalogues des exposants, pour lesquels il faudrait cependant préciser à partir de quel moment ils sont diffusés au sein de la population. Les élections se déroulèrent trois semaines avant le concours spécial et Méaudre, la commune la plus engagée dans le perfectionnement des bovins, lui offre le score le plus élevé du canton, supérieur à la moyenne de l'arrondissement. Quatre ans plus tard, après avoir siégé quatre années dans le jury des taureaux, sur les cinq candidats, Léon Périer obtient la majorité absolue dans toutes les communes du canton et jusqu'à plus de 72 % à Méaudre.
- 15 Ainsi, les bovins sont écartelés entre les différents courants politiques qui, dans un régime de suffrage universel masculin, tentent de capter l'électorat à leur profit. Toutefois, pour être crédibles, les notables ont besoin de l'aide scientifique amenée par des techniciens.

## Les velléités des techniciens

- 16 Ces derniers, experts du thème de l'élevage recrutent dans différents milieux : en particulier chez les vétérinaires mais également, avec l'essor des services de l'État chargés des questions agricoles, parmi les professeurs d'agriculture. À nouveau, les bovins du canton se trouvent au croisement de plusieurs considérations. Les unes sont techniques. Elles voient au milieu du siècle un changement de paradigme. Au croisement des variétés qui favorisaient les circulations montagnardes avec l'importation de reproducteurs de Suisse ou dans le Massif central, l'apparition des races est contemporaine d'une recherche du perfectionnement animal par sélection. Cette transformation apparaît également dans le rapport de la commission qui se rend dans le canton de Villard-de-Lans en 1864. En effet, du 14 au 24 mai, vient de se dérouler le concours régional de Grenoble. À la suite de cet événement, l'inspecteur général de l'Agriculture Rendu rédige un rapport très défavorable aux animaux de Villard-de-Lans, notamment en leur déniaient la notion de race. Par conséquent, la commission doit avoir connaissance de ce texte ou de sa teneur. Elle prend son temps

pour argumenter et justifier, et utilise à ces fins l'expertise d'Eugène Tisserand (1816-1888) qui enseigne à l'école vétérinaire de Lyon, lequel a rédigé de nombreux ouvrages agricoles dont un sur l'élevage six ans plus tôt. C'est lui qui établit l'expertise scientifique que les notables ont à contresigner pour emporter l'adhésion de l'autorité administrative.

- 17 La présentation des trois types d'acteurs régulièrement convoqués par l'historiographie montre qu'il est réducteur d'opposer les agents de l'État et ses alliés face à ceux qui composent les sociétés locales. Cela revient, en effet, à oublier le rôle des notables qui ont un pied dans chaque milieu. De plus, il est préférable d'envisager des réseaux avec, par exemple, des effets de générations, plutôt que des groupes faussement homogènes. Cependant, cette perception a l'inconvénient d'abonder dans une conception du développement qui ne pourrait que descendre sur les masses rurales routinières. Tout compte fait, n'est-ce pas ce que, de manière paradoxale, le comte d'Agoult reconnaissait aux habitants du canton : c'est parce qu'ils ont été routiniers que, grâce à l'intervention de l'État, de ses notables et du nouveau savoir scientifique des techniciens que le handicap est devenu un atout. Cette interprétation n'est-elle pas hémiplegique ?

## Une race venue d'en bas (socialement), c'est-à-dire d'en haut (géographiquement)

- 18 Les animaux de Villard-de-Lans n'ont pas attendu l'onction de cette trinité pour faire l'objet de circulations avant l'âge industriel. Ils ne résultent pas de l'action d'un homme ou même d'un petit groupe. L'approche doit être collective et les sociétés rurales locales vont alors retrouver toute leur place dans la compréhension de l'évolution du développement, ce qui peut être tenté selon trois approches.

### La chronologie à reconsidérer

- 19 Premièrement, il y a un enjeu chronologique. En retenant la date de 1864 comme repère donc comme référence dans l'histoire de la race, l'action des notables et des autorités paraît plus importante que celle des cultivateurs. Elle met en avant l'initiative d'individus singuliers au détriment des collectifs et livre, par conséquent, une analyse conforme à la pensée agrarienne<sup>6</sup>.
- 20 Les recherches effectuées concordent avec celles de Philippe Grandcoing. Pour l'historien de la race limousine, en effet, la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle doit être réévaluée, car à en pleine époque du modèle anglais de la durham, s'amorce :  
« L'abandon de l'engraissement au profit de la production de jeunes animaux et par la féminisation du cheptel. »<sup>7</sup>
- 21 Le modèle promu par la société industrielle du bœuf gras ne saurait effacer une autre forme de connaissance, collective et populaire fondée autour d'autres critères. Avec Annie Antoine, il est préférable de dire que si :  
« La question de la race ne se pose pas vraiment aux éleveurs », [cela ne veut pas dire] « qu'ils ne différenciaient pas leurs animaux et qu'ils ne préfèrent pas telles caractéristiques à telles autres. »<sup>8</sup>
- 22 Dans l'espace de moyenne montagne du Vercors nord, la situation semble assez proche de celles d'autres parties du territoire français. En effet, il est possible d'envisager des

transformations. D'une part, elles sont quantitatives. Dans le territoire qui correspond aujourd'hui au massif du Vercors, Jules Blache relève des progrès dans la fonction pastorale entre les « montagnes de Lans » des territoires au sud de la rivière la Bourne en 1748. Ces derniers ne comprendraient que 200 bovins tandis que les premières monteraient à un effectif de 863. Le rapport homme/animal est d'un à quinze au sud de la Bourne à un à trois au nord de celle-ci. La statistique de 1809 montre une hausse de l'effectif puisque l'on passe à près de 2 000 bovins soit un animal pour deux hommes. À la fin de la Deuxième République, le cheptel dépasse les 3 500 têtes.

- 23 D'autre part, les transformations sont également qualitatives ce dont le rapport de 1864 porte témoignage. En effet, il ne dénombre que 130 bœufs dans le canton ce qui, comme dans le Limousin, prouve une féminisation du cheptel. Bien entendu, les vaches du lait dont les produits alimentent depuis longtemps les marchés. Le fromage dit « de Sassenage » tient son nom du lieu d'exportation et pas celui de sa production. La capacité laitière est liée avec la gestion des veaux qui sont enlevés très jeunes à la mère pour alimenter le marché en viande et pour profiter de la lactation. Les circulations en veaux sont très importantes dans l'économie locale et même à l'échelle départementale. En 1859, une pétition initiée probablement par la boucherie grenobloise et à laquelle une partie des cultivateurs du canton appose sa signature dénonce un maximum des prix fixé par l'administration municipale. Cela limite les exportations alors que les habitants ont « la facilité d'engraisser leurs bestiaux »<sup>9</sup>. De plus, cela détourne les meilleures bêtes qui fournissent le marché lyonnais au détriment du chef-lieu du département. De surcroît, les femelles sont également utilisées pour leur force musculaire dans les travaux des champs, pour l'exploitation et les circulations des bois qui circulent des forêts vers la vallée de l'Isère.
- 24 Ainsi, il y a bien un enjeu autour de la chronologie, car 1864 masque une initiative collective qui, en amont, provient également des exploitants montagnards. Par conséquent, toute histoire des circulations bovines de montagnes ne peut se dispenser d'étudier les exploitants c'est-à-dire de procéder à une analyse économique et sociale.

## Une race portée par la petite exploitation

- 25 Puisqu'avec Philippe Grandcoing, il convient de souligner « l'empirisme paysan », il est nécessaire d'aller à la rencontre de ces derniers<sup>10</sup>. Or, trop souvent, les petits exploitants sont un point aveugle de la recherche, même chez ce dernier.
- 26 Il faut bien reconnaître que l'aubaine extraordinaire du chercheur. C'est ainsi qu'il faut qualifier la cinquantaine de pages d'indications écrites par Louis Mure-Ravaud (vers 1777-1860) de la Restauration au début du Second Empire et qui reposent dans des archives privées. Il habite un hameau en hauteur du bourg centre de Villard-de-Lans et détient une propriété de 9,1 hectares lors de la confection de la matrice cadastrale en 1834. Le document l'identifie comme « voiturier », alors qu'il est également cultivateur. Ses deux carnets montrent un homme inséré aux circulations montagnardes. Il fabrique et vend principalement des produits laitiers – fromages et beurre – ainsi que des veaux qu'il livre au marché dans la vallée proche. À l'évidence, ce sont ses déplacements qui le font vivre, à la fois pour ce qu'il exporte et pour ce qu'il importe, du sel mais également du trèfle. La mention de ces produits montre que le développement est bien lié au commerce des produits issus de l'élevage. Son cas, exceptionnel par l'archive conservée mais peut-être normal parce qu'il ressemblerait à

de nombreux autres individus moins finement connus, nous conduit à avancer l'hypothèse que l'élaboration de la race bovine de Villard-de-Lans est portée par des hommes comme lui. En effet, ce sont tous ces cultivateurs qui, loin d'être immobiles, circulent incessamment en direction de la plaine, soit directement, soit indirectement grâce à un fils. Ils sont donc sensibles au renforcement de la demande en viande et en produits laitiers quand l'essor démographique devient plus prononcé. De surcroît, durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des mutations dans la consommation des habitants se produisent puisque la part de la viande ovine et porcine baisse tandis que celle d'origine bovine croît.

- 27 La race de Villard-de-Lans ne résulte donc pas d'une injonction de la société globale au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais de la perception locale, celle de simples cultivateurs ou guère mieux, au moins un demi-siècle plus tôt.
- 28 Les petites exploitations qu'ils dirigent sont dynamiques. Elles apparaissent lors de la confection des matrices cadastrales dans les premières années de la monarchie de Juillet. Si l'on considère que la très petite propriété va jusqu'à quatre hectares, que la petite lui succède jusqu'à dix hectares, avant que la moyenne prenne le relais jusqu'à 30 hectares, 57 % des cotes relevaient de la première, 22,4 de la deuxième et 15,9 % de la troisième ; la grande propriété privée représentait moins de 5 % des cotes. Près de 80 ans plus tard, la première catégorie s'est tassée mais elle représente encore la moitié des cotes. La part de la petite propriété reste constante tandis que la moyenne propriété s'accroît de 5 %, surtout dans la tranche inférieure. Ainsi, l'essor de la circulation de la race de Villard-de-Lans et de ses produits permet de maintenir la vitalité du canton qui se perçoit même dans une baisse démographique moins importante que dans d'autres secteurs des montagnes iséroises ou du massif du Vercors.
- 29 Toutefois, envisager uniquement la vache de Villard-de-Lans dans sa finalité économique reviendrait à trop suivre les rails de la seule rentabilité économiquement mesurable. Elle sert aussi de tremplin social et politique à l'échelle locale.

### Des vaches tremlins ?

- 30 Une expression latine médiévale qualifiait de vaccipotentes ceux dont la force sociale est associée aux vaches. Elle peut être reprise pour qualifier un groupe d'hommes parmi lesquels différentes trajectoires se dessinent.
- 31 Il y a ceux dont la possession de vaches et leur présentation au concours spécial participent à une petite notabilité locale. Élie Chabert (né en 1853) fait partie d'eux. Il est issu d'une puissante famille locale dont la fortune est d'abord liée à la circulation des bois et d'autres marchandises, dans les deux directions, entre le plateau et la vallée. Certains de ses membres se retrouvent à la tête de différentes municipalités du canton de la Restauration au Second Empire. C'est donc tout naturellement qu'Élie Chabert, propriétaire d'environ dix hectares, est élu à chaque reprise maire entre 1888 et 1904. Cette fonction le désigne comme délégué de Méaudre. Sa fonction de maire doit l'inciter à utiliser un de ses plus beaux prés comme terrain d'expérience pour des travaux de drainage, sous l'impulsion des services de l'État en vue d'améliorer la qualité des ressources fourragères. De même, il se doit d'être inscrit au concours spécial et pas seulement pour faire de la figuration. Il doit incarner l'excellence, d'où sa présence à sept reprises dans les palmarès sur 18 candidatures entre 1893 et 1903. Ainsi, les vaches

sont l'un des attributs qu'il partage avec ses concitoyens mais qu'il doit porter haut et fort du fait de sa désignation par les nombreuses familles qui, comme cela a déjà été indiqué, font reposer leur développement sur les circulations de la race bovine de Villard-de-Lans.

- 32 Avec Zacharie Faure, les vaches servent de faire-valoir. Il est l'un des grands promoteurs de la race puisque son nom apparaît comme participants dans différents concours régionaux éloignés de Grenoble ; il est même primé à l'Exposition universelle de Paris en 1889. Il est cependant atypique, car il relève de la tranche supérieure de la moyenne propriété : il possède autour de 26 hectares en 1896 et s'agrandirait encore de cinq hectares à la veille de la Grande Guerre. Mais être un grand propriétaire ne lui permet pas de diriger la mairie d'Autrans. En effet, l'étable de 25 animaux qu'il entretient ne fait pas le poids face à l'auberge de son concurrent Jean-Pierre Faure. Il échoue à plusieurs reprises pour administrer la commune. Le notable d'envergure nationale, l'opportuniste Durand Savoyat, dans sa conquête d'Autrans, cherche à s'appuyer sur l'élevage. Il s'était même inscrit la première année du concours spécial. Dans le même ordre d'idée, il s'appuie sur Zacharie Faure, républicain d'occasion, pour lui faire obtenir le Mérite agricole dès 1887, ce qui est chose faite en 1896. Sans dénier les mérites de cet éleveur primé à de nombreuses occasions lors du concours spécial, les 46 % d'animaux récompensés sur 57 déclarations pourraient également s'expliquer, à mérites égaux, par la volonté de mettre en avant les vaches républicaines par rapport aux « bêtes réactionnaires et bien pensantes »<sup>11</sup>.
- 33 Enfin, d'autres figures montrent que l'excellence bovine permet de décrocher l'excellence électorale locale. C'est le cas d'Adrien Léon Barnier. Il est propriétaire de la même superficie qu'Élie Chabert et fait donc partie de la tranche supérieure de la petite propriété. Mais ses origines familiales paraissent plus obscures. Comme Zacharie Faure, il est également récompensé à l'échelle nationale puisqu'il obtient le premier prix au Concours général de Paris en 1892 pour le centenaire de la République. Il fait passer des réclames dans la presse agricole spécialisée du département afin de promouvoir la circulation de la race. Dans le prolongement de ses succès dans les concours, il affronte dans les urnes Élie Chabert, l'homme des forces sociales traditionnelles. Il parvient à entrer au conseil municipal en 1900, puis à l'emporter péniblement pour devenir maire de Méaudre en 1908. Durant ces années, sur 68 déclarations faites entre 1903 et 1911, 49 sont primées (72 %). Ainsi, les bovins servent à assurer une renommée auprès des petits cultivateurs comme lui, qui peut se transformer en succès dans les urnes.
- 34 La race de Villard-de-Lans est bien écartelée dans la mesure où la vision par en haut, par les notables et par les études zoologiques au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, est à compléter par celle venue du bas de la société et qui lui est antérieure probablement d'un siècle. Les montagnards promeuvent les bovins pour la triple aptitude (travail, viande, lait) en vue d'assurer leur développement. Il s'agit de renforcer la renommée de leurs bêtes pour en faciliter le commerce et en écouler les produits tout en les utilisant dans le cadre de leurs petites propriétés et pour les autres activités du système sylvo-pastoral du nord du massif du Vercors. La finalité économique n'est pas la seule clef de lecture.
- 35 Toutefois, l'écartèlement décisif n'est-il pas celui du temps ? En effet, tout le monde se retrouvait autour des animaux de Villard-de-Lans, car ils étaient le fruit d'un équilibre socio-économique et technique qui, par définition, est amené à se transformer. Plutôt que de parler de déclin, ne faut-il pas envisager un changement de configuration qui fait que l'accord qui s'était créé se délite progressivement ?

- 36 Après la reconnaissance de la race, trois périodes se sont succédé. La première est celle du temps de la récupération. Le rapport de 1864 entraîne la décision du conseil général d'acquérir des reproducteurs issus du canton pour les disperser dans le département. Les autorités profitent donc des efforts collectifs largement diffusés dans les populations locales. Avec la station d'élevage de 1875 puis les débuts du concours départemental, c'est le temps de la collaboration. Les animaux participent aux concours régionaux, ils bénéficient d'une manifestation qui leur est consacrée. Mais chacun des deux partenaires a son idée en tête. Pour les éleveurs, le concours est un moyen d'accroître la renommée, d'élargir les ventes d'animaux comme cela se déroulait jusqu'alors. Pour les autorités, la triple aptitude, bien que toujours revendiquée, s'estompe progressivement devant une spécialisation laitière qui est de plus en plus manifeste dans les rapports et les discours des autorités. L'âge industriel impose une autre logique, liée aux évolutions zootechniques, qui décerne les primes à partir de l'observation de points déterminés. Les animaux sont mesurés de manière mathématique avec des coefficients différents.
- 37 L'ensemble des catégories sont évaluées de la sorte à partir de 1907 et la note de l'animal est calculée à partir de la moyenne des différents jurys. C'est le début du temps du délitement qui s'explique par une double délégitimation des cultivateurs. La première est la rupture d'un consensus autour du jugé et des caractéristiques partagées par tous comme dans la méthode Guénon. En 1904, le professeur départemental d'agriculture Rouault avait expliqué que pour séparer la race du Mézenc de celle de Villard-de-Lans, la teinte du pelage est secondaire alors qu'il avait souligné par ailleurs que chez les exposants c'était une question déterminante. La deuxième délégitimation est donc le fait de passer d'un concours où le classement importait à un examen où le palmarès était par ordre alphabétique ! Sur la courbe de l'évolution du nombre d'éleveurs, c'est à partir de 1907 que le nombre d'exposants domiciliés dans le canton décroche. Cette césure préfigure une période de maintien de la race avant que celle-ci ne perde les subventions du gouvernement en 1946 et entre en déclin durant les « Trente Glorieuses ».
- 38 Ainsi, étudier les circulations de montagnes à partir des sociétés rurales locales permet d'envisager le développement comme une tension toujours en équilibre entre des perspectives à des échelles emboîtées et pour des finalités croisées.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE Annie, « L'élevage en France (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », dans Association des historiens modernistes des universités, *La terre et les paysans. Productions et exploitations agricoles aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en France et en Angleterre*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1999, p. 7-60.

BARRAL Pierre, *Le département de l'Isère sous la Troisième République, 1870-1940. Histoire sociale et politique*, Paris, Librairie Armand Colin, 1962.

BARRAL Pierre, *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, Armand Colin, 1968.

CHEVALLIER Denis (dir.), *Le temps des villardes, une race bovine des montagnes*, Lyon, Parc naturel du Vercors/La Manufacture, 1986.

GRANDCOING Philippe, « Comment naît une race ? La race bovine limousine dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Histoire et Société Rurales*, n° 20, 2003, p. 121-146.

REYNAUD Florian, *L'élevage bovin. De l'agronome au paysan (1700-1850)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

VIGIER Philippe, *La Seconde République dans la région alpine. Étude politique et sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, 2 vol.

## NOTES

1. Archives départementales de l'Isère, PER 1499/7, *Sud-Est*, n° 19, juillet 1864, Société d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement de Grenoble, « Race bovine du Villard de Lans », p. 850.
2. Pour Denis Chevallier, qui écrit un ouvrage entièrement consacré à la « villarde », « ce n'est qu'à ce moment-là [seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle] que l'on peut parler d'une véritable civilisation de la vache ». Voir D. Chevallier (dir.), *Le temps des villardes, une race bovine des montagnes*, p. 13.
3. P. Vigier, *La Seconde République dans la région alpine. Étude politique et sociale*.
4. Archives départementales de l'Isère, PER2 437/17, Recueil des actes administratifs de la préfecture et du département de l'Isère, 1851, n° 4, p. 36.
5. P. Barral, *Le département de l'Isère sous la Troisième République, 1870-1940. Histoire sociale et politique*, p. 489.
6. P. Barral, *Les agrariens français de Méline à Pisani*.
7. P. Grandcoing, « Comment naît une race ? La race bovine limousine dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », p. 121.
8. A. Antoine, « L'élevage en France (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », p. 27.
9. Archives municipales de Grenoble, 3F20. Race bovine de Villard-de-Lans : Création et promotion de cette race 1859-1893.
10. P. Grandcoing, *Ibid.*, p. 121.
11. Archives départementales de l'Isère, 29M26 « Zacharie Faure ». Extrait d'une lettre d'Émile Durand-Savoyat au préfet le 9 août 1887.

---

## RÉSUMÉS

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la promotion de l'élevage passe par des races de montagnes destinées à se répandre dans les massifs et à alimenter les marchés urbains. Elles sont un enjeu de pouvoir de la part des agrariens que sont les notables républicains et les techniciens de

l'agriculture qui cherchent à imposer les cadres de pensée de l'économie capitaliste de l'âge industriel. Dans le canton de Villard-de-Lans, la recherche de la spécialisation laitière se heurte aux logiques davantage diversifiées des cultivateurs qui veulent demeurer un centre et ne pas être réduits à une périphérie. Les relations avec la ville sont tempérées par celles avec d'autres espaces ruraux. À l'articulation des archives de la préfecture, du dépouillement d'une revue spécialisée et de l'utilisation d'une base de données fondée sur l'état civil, les recensements et les cadastres, il s'agira de mettre au jour ce que les circulations entraînent comme enjeux sociaux, économiques et politiques.

## AUTEUR

**GILLES DELLA-VEDOVA**

Professeur en CPGE, lycée du Parc (Lyon), chercheur associé au Laboratoire d'études rurales (université Lumière-Lyon II)